Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600297-20251219-53_2025-DE

Département
du **MORBIHAN**

MAIRIE DE CALAN

Arrondissement
de **LORIENT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALAN

L'an deux mil vingt-cinq le 19 décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GUIGUEN, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

Présents : Yann GUIGUEN, Bernard FIOLEAU, Jessica TRIQUET, François GABILLET, Gilles DELANOE, Yolande OLIVIER, Françoise HELIAS, Marie-Noëlle RAUDE, Yann LE GUEVELLO, Sandrine JUHEL, Erwan L'HEREEC, Jean-Noël LE DROGO, Yvonne LE TERRIEN, Michel JAFFRELOT.

Absents excusés : Audrey AUFFRAY-FAVRE,

Monsieur Erwan L'HEREEC a été nommé secrétaire de séance.

N° 53-2025 : TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOM– CONVENTION AVEC MORBIHAN ENERGIE

Monsieur le Maire informe qu'il convient de signer les conventions entre la commune et Morbihan Energie, concernant l'effacement des réseaux basse tension, de l'éclairage public et telecom, pour la rue des étangs.

- **Pour l'effacement des réseaux basse tension** :
  - Prise en charge de Morbihan Energie de 140 000.00 € (Programme effacement exceptionnel) financé jusqu'à 140 000 €)

  -> reste 19 200.00 € x coefficient de contribution de 35% = **montant à engager en dépenses : 6 720.00 € HT**

- **Pour les travaux d'éclairage public :**
  Montant à engager en dépenses : 50 260€ HT (60 312.00 € TTC) et en recettes 15 063.00 € HT

- **Pour l'effacement du Telecom :**
  Montant à engager en dépenses : 47 900€ HT (57 480.00 € TTC)

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions.

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
Erwan L'HEREEC

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Yann GUIGUEN

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous-préfecture le ..... 23 DEC. 2025
De la publication le ... 23 DEC. 2025
Fait à Calan, le 23 DEC. 2025
Le Maire,

Mairie de CALAN 56240 (Morbihan)